

BLB :

Lors d'un repas au Herrenwald, on nous signale qu'un véhicule gênait à l'endroit où il était stationné. La personne qui nous interpelle s'adresse à un groupe d'une vingtaine de personnes, parmi elles, le maire et moi. Cette personne nous demande si nous connaissons le propriétaire du véhicule immatriculé xx BLB 57. Réagissant avec promptitude, le maire désigne aussitôt du doigt le coupable en disant : c'est lui. Ce « *c'est lui* », c'était moi. Efficace, n'est ce pas ? Jusqu'à connaître le numéro d'immatriculation des véhicules de ses administrés.

P.B.

Concernant toujours le stationnement :

Lorsque l'équipe du Hérisson dans son périodique appelait à gérer le stationnement, elle ne pensait pas que cette gestion se ferait en dépit du bon sens. D'après les élus, le disque bleu aurait pour origine une demande des commerçants. Un stationnement prolongé serait un manque à gagner. C'est vrai, seulement *Pourquoi certains commerçants laissent-ils leur véhicule devant leur magasin et sortent toutes les heures pour modifier l'heure de stationnement sur le disque ? Etait-il nécessaire de mettre le parking du rond point (en face de la CMDP) en zone bleue ? Dans certaines rues utilisées essentiellement par leurs seuls riverains, pourquoi vouloir se mêler de régenter le stationnement alors que celui-ci n'a jamais posé de problèmes ? Voici quelques propositions faulquinoises : Nous suggérons de supprimer les places de stationnement sur le trottoir, rue de Metz, depuis le magasin de tabac jusqu'au service de restauration oriental. Le stationnement des véhicules sur ces emplacements nuit au piétons qui, lorsqu'ils rencontrent une poussette sont obligés d'emprunter la chaussée / Nous suggérons un parking « minute » devant le magasin de meuble (Bugot), le temps d'aller acheter sa baguette de pain ou son journal ; un autre à la hauteur de la banque (CMDP) le temps d'aller retirer de l'argent au distributeur / Pourquoi ne pas prévoir des emplacements de parking pour les deux roues afin de rendre les trottoirs aux piétons ? / Pourquoi ne pas matérialiser le stationnement au sol, rue de la Meuse, Victor Hugo, Pascal...en quinconce et ainsi supprimer le stationnement par quinzaine ? / Pourquoi ne pas faire des trottoirs le long des places de stationnement sur le parking de l'école du stade, côté gymnase ; nos enfants traversent entre les voitures, nous sommes obligés de passer dans l'herbe pleine de crottes, de canettes vides, papier , etc...*

Le Furet

Petits arrangements entre amis :

Après la création de places de parking rue de la Loire, (évoqué dans un précédent Hérisson), au moment où la presse se fait l'écho des problèmes de népotisme, comment ne pas s'interroger sur les faits suivants ? Que penser de l'enlèvement des jeux pour enfants au lotissement de la Colline (sous divers prétextes : raisons de sécurité, trop bruyant, pour répondre à la demande d'un proche) ? Que penser de la réponse que fit le maire à une conseillère municipale concernant le remplacement d'un employé municipal par le fils de celui-ci : *sur plus de cinquante candidatures, il était le seul à avoir toutes les compétences* ? Que penser de l'achat du véhicule personnel d'un employé communal, véhicule devenu donc bien communal et utilisé régulièrement par son ancien propriétaire ? Que penser du tracage d'emplacements de parking rue de la Saône à la satisfaction d'un riverain et au mécontentement de plusieurs autres ... Et un dernier point sur lequel je m'attarderai, bien que la liste soit encore longue. Un faulquinois attentif m'a rappelé que lors d'un conseil municipal il fut question du renouvellement du contrat de l'ASBH (Action Sociale du Bassin Houiller, fait office de centre aéré). Sans remettre en cause le savoir faire de cette institution, j'ai demandé aux autres élus si d'autres organismes avaient été sollicités, ceci afin de savoir si pour la même prestation, leurs tarifs seraient les mêmes. A cela, l'adjoint aux finances m'a répondu que *ça fait des années qu'on travaille avec eux, plus de 20 ans*, l'adjoint aux festivités ajoutant *on est content d'eux*. Propos surprenants et irréalistes, la règle du bon sens des affaires aujourd'hui n'est-elle pas de faire régulièrement des comparaisons en faisant appel à d'autres candidatures ? Achetez-vous toutes vos courses dans le même magasin, sans tenir compte des augmentations ? Sans faire de comparaisons ? Ne faites-vous pas faire plusieurs devis avant travaux ? Il n'est malheureusement pas rare de constater que l'entreprise avec laquelle on travaille depuis tellement de temps, nonobstant cette fidélité, a augmenté ses tarifs dans d'importantes proportions ! Mais bon, on m'a fait comprendre que c'était comme ça, point. Qu'entre temps, une conseillère municipale déléguée soit devenue directrice à l'ASBH ne crée-t-il pas des liens, des renvois d'ascenseurs qui empêcheraient l'appel à concurrence ?

Signé du Hérisson avec la participation de Fauquinois(es)

Un des points du conseil municipal du 15 octobre portait sur la réhabilitation de l'ancienne mairie (photo)
Travaux estimés à 1 802 372€ TTC (11 823 560 de francs), soit presque 40 % du budget prévu pour la réalisation de la nouvelle gendarmerie, soit 2 fois et demi le budget des travaux prévus rue de la Gare, soit presque 6 fois et demi le montant des travaux rue Eugène Gobert. Ce projet n'est plus ce qu'ils vous ont présenté lors de la campagne municipale. Dérapage de chiffres, ambition démesurée, seraient-ils devenus fous ? A suivre.



Permanences

Les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis
de chaque mois de 10H30 à 11H30
11, rue de la République
57380 Faulquemont



Si vous souhaitez continuer à
aider le Hérisson, adressez vos dons
à l'adresse suivante :
Le Hérisson
11,rue de la République
57380 Faulquemont



ISSN 1968-9837

Dépôt légal avril 2008 - Conception et réalisation Performances 03 87 27 29 00, imprimé et distribué en 2200 exemplaires

EDITO : tout le contraire

Vous avez pu lire dans la presse, l'honneur fait au maire d'une commune pour ses 50 années de vie politique. Dans cet article, l'auteur du texte parle d'immense respect des 400 convives présents à cette cérémonie. Certaines des paroles de ce maire méritent d'être soulignées : *rendre service est un plaisir ; défense de l'intérêt public ; un maire a besoin de ces gens qui ont des savoir-faire*. Un représentant de l'Etat a même utilisé les mots : *du cœur, de l'humanité*. J'en devine parmi vous souriants ; non, nous ne sommes pas dans notre bonne commune de Faulquemont. C'eut été extraordinaire, seulement c'est impossible de confondre ; même en faisant abstraction du nombre d'années qui n'y est pas, bien d'autres choses ne correspondent pas. Je vous invite à en découvrir quelques unes dans ce numéro 6 du Hérisson. Bonne lecture.

Patrick Bonnet

De quoi se nourrit la Gazette du Hérisson :

Le financement est privé. La gazette ne reçoit aucune subvention. Ce sont exclusivement vos dons qui permettent à ce périodique de se développer, d'évoluer ; c'est donc vous qui nourrissez le Hérisson, c'est grâce à vous que ce nouveau numéro voit le jour et c'est grâce à vous, n'en déplaise à certains, que ce périodique continuera à être édité. Merci.

L'équipe du Hérisson

Comment faire parvenir vos dons ? Déposer ceux-ci dans sa boîte aux lettres. Les chèques à libeller à l'ordre du Hérisson

Une maman nous écrit :

« Je suis maman d'enfants qui vont à l'école maternelle. Mon mari ou moi, à tour de rôle, nous amenons nos enfants à l'école ou allons les chercher. Nous rencontrons de nombreux parents avec qui nous prenons le temps de discuter. Ces rencontres mélangeant culture sont un vrai bonheur. Un jour, des parents nous apprennent que la directrice de l'école maternelle est devenue la nouvelle responsable d'une association caritative locale. Même si ça part d'une bonne intention, il y a là matière à polémique : certains parents sont bénéficiaires de ces associations caritatives. Il est évident que le recours aux œuvres caritatives se fait dans le secret, l'anonymat. J'ai compris leur gêne. Avec quel regard désormais s'adresseront-ils à la directrice de l'école de leurs enfants ? Qui croiseront-ils maintenant, la directrice de l'école ou la responsable de l'association caritative ? J'ai bien entendu aussi d'autres affirmations telles (censuré par le Hérisson). Ces réflexions à connotation politique locale, lourdes de sous entendus, je ne veux pas y croire, je préfère penser qu'il s'agit d'une maladresse. Aussi je suggère à la directrice de cette école, si telle est sa volonté et son désir que d'aider son prochain, d'aller le faire, au moins jusqu'à l'heure de sa retraite, dans une autre commune voisine telle que Boulay, Saint Avold, Morhange. Ceci éviterait confusions, indiscretions, couperait court à bien des propos, chacun y retrouverait ainsi une forme de sérénité ».

Comment se faire recommander ?

En découvrant, lors de l'ouverture du nouveau magasin d'outillage et de bricolage, les employés de cette grande surface, certains d'entre vous se sont interrogés. La cause ? Parmi les effectifs de cette entreprise, on y trouve la fille du maire, la conjointe d'un adjoint municipal !!!! Pour avoir été à l'origine de ces recrutements, la directrice du GEME* fut largement remerciée par le directeur le jour de l'inauguration. Cela démontre bien l'efficacité de cette association* à trouver du travail aux demandeurs d'emploi de Faulquemont et environs de la Moselle Est inscrits auprès du GEME. Alors à vous tous, les mécontents soupçonnant un coup de piston, le Hérisson vous encourage à insister sur votre volonté à trouver un emploi et vous incite à vous rapprocher de la directrice du GEME afin de profiter de son excellent savoir faire ; elle finira bien par vous entendre et vous faire obtenir satisfaction. Enfin précisons que PISTON n'a rien à voir avec le fait que cette directrice soit conseillère municipale sur la liste du Maire.
*Le GEME ou Groupement des employeurs de Moselle Est est installé au CASE. Adresse : GEME, rue de Tritteling, 57380 Faulquemont. Personne à contacter : Madame Nadia Brochot, directrice

Le Hérisson

Entendu :

Un administré évoque devant le maire l'article paru dans le Hérisson N°4, concernant le parking du rond-point (près de la CMDP). Le Maire n'ayant pas retenu la proposition faite par le Hérisson, à savoir faire de la sortie l'entrée et vice-versa, le citoyen demande alors la pose d'un miroir à la sortie du parking ce qui permettrait de voir les véhicules venant de la direction de Morhange et de s'engager sur la chaussée en toute sécurité. Réponse de l'élu : *Il n'y a pas d'argent*. Pourtant, il a trouvé de l'argent pour des bacs à fleurs rue de Tritteling, il a trouvé l'argent pour racheter le véhicule d'un employé communal, il a trouvé l'argent pour inviter un groupe musical (repas et nuits compris dans un hôtel-restaurant local), etc. etc. Le prix d'un miroir est d'environ 700€

Le Furet

A vos plumes :

Dans nos derniers numéros, les articles du Hérisson sont essentiellement rédigés grâce à vos remarques et à vos nombreux courriers. Les sujets choisis sont repris, travaillés avant d'être publiés. Avec ce numéro, nous vous proposons une nouvelle rubrique, intitulée : **nos lecteurs nous écrivent**. Vous avez des propositions, des critiques, cette rubrique vous appartient. Les plus intéressantes seront publiées, sous couvert ou non d'anonymat, selon le choix de son auteur.

Commentaires de riverains et d'utilisateurs mécontents :

Extrait : «…Depuis septembre 2009, la commune a engagé des travaux rue Eugène-Gobert. Durée des travaux : un article paru dans la presse indique jusqu'à 6 mois hors intempéries. J'ose faire une comparaison. Du temps de l'ancien premier magistrat, à chantier égal, 2 mois suffisaient» / **Extrait** :«Les travaux rue de la Gare, promis par le maire, devaient commencer en juillet, on n'a pas encore vu l'ombre d'une machine. Il est vrai que dans son programme le maire disait qu'un seul mandat ne lui suffirait pas» / **Extrait** : «Nous étions un jour quelques riverains réunis, lorsque le maire, de passage dans la rue Eugène-Gobert, vient vers nous plans en main, et nous demande si nous sommes satisfaits des travaux. Notre réponse a été unanime : On n'a plus rien à dire, puisque les plans sont déjà faits. / **Extrait** : «Nous tenions à vous dire Monsieur Bonnet que nous avons été surpris par votre vote contre les travaux rue Eugène-Gobert. Après avoir lu le compte rendu du conseil municipal, après avoir relu l'article de presse et posé la question à des personnes présentes lors de ce conseil municipal où vous avez dit Non, nous avons enfin compris les raisons de votre refus. Vous avez rejeté l'idée que des travaux puissent être réalisés sans en connaître la teneur. Vu ainsi, nous ne pouvons que vous donner raison». **Extrait** : « Par la presse nous avons découvert qu'une réunion publique avait eu lieu concernant les travaux rue Eugène-Gobert. Il aurait été malin d'ouvrir celle-ci aussi aux usagers ».

Courrier reçu : «Associations, des régimes différents»

Les associations ne sont pas traitées sur le même pied d'égalité : lorsqu'il s'agit d'organiser une manifestation, certaines ne bénéficient d'aucune aide, d'autres par contre, font l'objet de toutes les attentions des élus et des services municipaux. Prenons un exemple : des associations, ne les nommons pas mais situons les, caritatives, organisent des repas au centre socioculturel du Herrenwald dans le but de récolter des fonds pour les plus démunis. Pour cela, leurs membres descendent tables et chaises d'un étage à un autre avant de dresser le couvert pour plusieurs centaines de personnes. A la fin du repas, c'est l'opération inverse. Pour ce travail, elles font appel à leurs membres, aux bonnes volontés. D'autres associations, aux objectifs différents, se débrouillent également d'elles mêmes, ne comptant que sur leurs membres ou faisant appel aux amis des amis. A côté de cela, nous avons des associations qui bénéficient d'un cortège d'avantages, le tapis rouge est déroulé, le personnel technique municipal est mis à leur entière disposition. Au hasard, une que nous ne nommerons pas mais situerons comme étant festive, bénéficie du prêt d'un gymnase durant plusieurs jours (2 à 3 jours pour installer le matériel, 2 jours de week-end destinés aux festivités, un jour de plus, parfois deux, pour débarrasser et nettoyer). Le prêt du gymnase se fait au détriment d'associations, de collégiens obligés de céder leur propre créneau. La mise en place de tables, bancs, estrade, le nettoyage, la remise en l'état sont assurés encore par les personnels communaux. Est-ce leur rôle ? Mais n'incriminons pas ceux-ci, ils obéissent aux ordres. A noter que l'un de ces personnels techniques passe deux nuits dans le gymnase à surveiller le matériel qui y est déposé. La vaisselle est ensuite dirigée dans les cuisines du centre socioculturel du Herrenwald pour y être lavée nuitamment, prêt encore d'un véhicule municipal pour raccompagner des convives. Est-ce toujours là le rôle des services techniques de la ville ? Ce temps passé ici, n'est-ce pas du temps perdu ailleurs ? Oui, nous sommes parfaitement d'accord pour une aide ponctuelle par les services techniques de la ville, mais de là à ce qu'ils fassent le travail des associations, là est la goutte ...d'eau qui fait déborder le vase ».

Signé : des Associations qui en ont ras le bol

Commentaire du Hérisson :

Comme le montre cet article ainsi que celui émanant « d'une maman », nos lecteurs se mobilisent et participent à la rédaction du Hérisson, proposant eux-mêmes les articles. Sont supprimés toutefois les noms d'oiseaux, totalement inutiles pour dire ce que l'on a à dire.

Le spectacle continue :

« **Au** cours d'une réunion publique de la dernière campagne municipale, nous nous sommes souvenus que le maire actuel, alors simple candidat aux élections, avait été interpellé publiquement par l'ancien maire sur le coût des factures de téléphone à destination du Japon, il était question de faire venir un groupe vocal de ce pays. L'ancien maire, nous aussi d'ailleurs, aurions souhaité savoir combien la venue de ce groupe coûterait à la municipalité. Mais cela se passait, il y a un an et demi. Récemment, le maire, l'actuel, a fait venir une nouvelle fois ce groupe pour un nouveau concert, soulignons le, toujours de même qualité. Il semblerait que cette fois-ci encore, le maire ait été généreux ...avec nos deniers. Tous les frais ont été payés par la commune, les yens ont été pris directement dans nos poches. Pourquoi se gêner ? A trois des colistiers du maire nous avons posé la question : *qui avait payé cette facture et à combien s'élevait-elle* ? Ils ont été incapables de nous répondre. Nous sommes heureux de leur apprendre que deux jours d'hôtel, repas compris dans un hôtel-restaurant local ont été payés par la municipalité. Si le maire et son équipe veulent nous en mettre plein la vue, alors qu'ils le fassent à leurs frais et pas aux nôtres. Ils n'ont pas été élus pour cela ! »

Signé : des Contribuables

Paroles, paroles (sur un air connu) :

Lors d'un conseil, j'ai posé cette question au maire : « *A compter de quelle date sera effective la gratuité des transports scolaires pour les élèves de maternelle et primaire, conformément à une promesse orale que vous avez formulée lors de votre campagne électorale* » Le maire a répondu : « *Ces propos sont incomplets. J'ai dit que je trouvais anormal que des enfants, des Vignes notamment, payent le bus pour aller à l'école Descartes ou du Bas Steinbesch pour éviter des fermetures de classes* ». Oublierait-il que les tarifs des transports scolaires ont aussi été à l'ordre du jour d'un conseil municipal de la précédente équipe municipale ? Qu'il faisait partie de cette équipe ? Qu'il en avait alors approuvé les tarifs ? Ceci rappelé, la réponse que m'a faite le maire n'est pas celle entendue par les personnes à qui la promesse de gratuité avait été faite. Sauf à les prendre pour des menteurs ou des imbéciles, ce que ces parents ont exactement entendu c'est ceci « *si vous votez pour moi, le transport scolaire sera gratuit* ». Pour la seconde rentrée scolaire de son mandat, la promesse n'est toujours pas au rendez-vous. Mais pourquoi tiendrait-il parole, puisqu'il n'a pas dit cela ?

Patrick Bonnet

Quand c'est bien, il faut le dire :



Cinq immenses bacs à fleurs installés rue de Tritteling durant l'été embelliront cette rue et notre commune. **Si, si, quand c'est bien il faut le dire, mais**, mais que penser de cette remarque, lue et entendue : *Il (le maire) a trouvé de l'argent pour la réalisation plusieurs parterres bétonnés rue de Tritteling, destinés à recevoir des fleurs. Nous avons interrogé plusieurs élus, à l'époque des travaux, qui nous ont répondu ne pas savoir à quoi cela allait servir. D'autres ignoraient qu'il y avait des travaux. Il aura fallu un article de presse paru récemment pour savoir à quoi allaient servir ces bacs*. Et ces mêmes faulquinois attentifs à ce qui se passe sur la commune de continuer : *Pourquoi tant de hâte à faire réaliser ce chantier que plusieurs élus ignorent ?* « En cherchant bien, par exemple sur le site Internet de la ville, rubrique

Mot du maire, un début de réponse semble apparaître, extrait : « *de nombreuses améliorations ont été apportées à ce site depuis le début de notre mandat...* Les membres du jury Villes Internet ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en décernant à FAULQUEMONT la distinction de deux arobases pour l'année 2008. Idem les trophées de la communication 2008 où le site de FAULQUEMONT est classé 3ème de la catégorie Meilleur Site Internet des mairies de 5000 à 10 000 habitants ». (**Commentaire du Hérisson** Concernant ce dernier point, le maire s'est bien gardé d'écrire que seulement une petite trentaine de communes étaient candidates sur quelques 36 000 en France). **Un internaute nous a proposé ce jeu** : dans le texte ci-dessus en italique, remplacer FAULQUEMONT par Bruno BIANCHIN.

Des mêmes auteurs : « Nous en avons donc déduit que le maire court après l'obtention d'une seconde fleur à mettre sur les panneaux d'entrée de la ville. Peu importe le prix. N'en doutons pas, il aura sa seconde fleur et en fera la publicité. Il faudra ensuite acheter des fleurs, les arroser, occuper le personnel à leur entretien ... qu'importe le prix ! Honneurs et célébrité seraient-ils son but ? D'ailleurs le mot célébrité rimerait-il avec Bling-Bling ? La soirée VIP (Véry Important Personnage), organisée par lui, à laquelle nous étions invités, nous a fait sourire. Le ridicule n'a jamais tué personne : le maire est absent au lever de rideau, le spectacle commence sans lui. Un peu plus tard, le présentateur fait cette annonce : « *on vient de m'apprendre que le maire est arrivé* ». Effervescence. On se serait cru à Star Académie, manquaient les paillettes et les cotillons ! Le syndrome Bling-Bling serait-il arrivé à nos portes ? Nous ne sommes pas contre le fleurissement de la ville, mais il y a des priorités, l'obtention d'une seconde fleur n'en est pas une aujourd'hui, pour l'instant ... »

“Tout ça pour obtenir une 2ème fleur ici sur le panneau ? Qu'importe le prix ?”

Signé : des Faulquinois pour le fleurissement, mais pas à n'importe quel prix

Le culte du secret, ou circulez, il n'y a rien à voir :

N'en doutez pas, ils ne sont qu'une poignée d'élus à décider, les autres suivent et le maire aimerait sûrement bien me voir suivre aussi. Il n'en est rien, ainsi, à la surprise de plusieurs d'entre vous, j'ai voté contre les travaux de la rue Eugène Gobert, j'ai voté contre les travaux du local des quilles, j'ai voté contre les travaux des futurs services techniques de la ville rue de la gare. Pour ces trois chantiers, j'avais demandé au maire, lors de la séance du conseil municipal du 3 juillet, de présenter les projets. L'ancienne municipalité, à laquelle lui et quelques uns de ses colistiers appartenaient, le faisait ; projetée sur écran, la réalisation future permettait le débat, l'échange d'idées, de suggestions. A cette demande, concernant l'avenue Eugène Gobert, il a fallu trois réponses successives du maire : la première, *il y a eu une réunion publique* (il oublie de préciser que celle-ci était sur invitation des seuls riverains), la seconde a été *la commission a travaillé sur ce projet* (composée de spécialistes?) Sa troisième réponse, soufflée par son voisin de table, *les plans sont disponibles en mairie* ; si c'est le cas comment débattre, apporter une remarque, proposer une idée, seul devant un dossier ? Concernant le local des quilles, le maire s'est simplement contenté de me répondre *vous faites partie de cette association*, ce qui est faux. Je précise que ces projets rue Eugène Gobert et le local de quilles, je ne m'y serais pas opposé puisqu'ils étaient inscrits dans mes projets de campagne. Cependant, pour ce qui est du nouveau local des services techniques de la ville, j'ai toujours pensé que les services techniques et leurs matériels n'avaient pas leur place au centre ville, l'idéal aurait été de préempter, à l'époque, sur l'ancien site Onatra. **Maintenant rappez un instant ces situations dans un contexte qui pourrait être le vôtre. Vous construisez une maison** : c'est exactement comme si l'entrepreneur que vous sollicitez, connaissant votre budget vous propose la réalisation. Le laisseriez-vous faire sans qu'il vous présente, à vous, votre conjoint, vos enfants le projet étudié et les plans finis ? C'est incontestable dans cette commune, seule une poignée d'élus connaît les projets, seule une poignée d'élus gère votre argent, seule une poignée d'élus décide de ce qui est bon pour vous, pour nous. Interrogez vous-même les élus que vous rencontrez ? Vous verrez que je ne vous mens pas. Suite à ce refus de me présenter les travaux et devant l'audace de ces élus à me demander de voter pour leurs coûts j'ai donc adressé un courrier au préfet reprochant cette manière de faire. Ce dernier m'a laissé entendre que cette façon de procéder était suffisante. Soit, mais je reste convaincu que si le conseil municipal se compose de 29 élus, ce n'est pas pour que seuls quelques uns décident. Pour mémoire, le montant des travaux prévus rue Eugène-Gobert est de 281 000€ TTC, futurs ateliers municipaux rue de la Gare 645 174 € hors honoraires de l'architecte, le local des quilles et autres menus travaux 91 494€ TTC. Vous ne trouverez pas sur le compte rendu de ce conseil municipal, ce débat tel que je vous le présente ici. En effet, le Directeur Général des Services, auteur des comptes rendus, m'a répondu un jour, je le cite « ...*Je m'engage à dégager les éléments qui portent sur des sujets d'intérêt général et qui me paraissent les plus importants* ». Doit-on en déduire, que ces sujets là n'avaient guère d'importance à ses yeux ? A-t-il jugé que cette affaire n'avait pas d'intérêt pour vous ? Complaisant ? Je vous laisse juge. Je vous invite en conséquence à venir plus nombreux pour entendre ces décisions en assistant à ces conseils municipaux.

Patrick Bonnet

Antenne de téléphonie :

Ce sujet, évoqué lors d'un précédent Hérisson, a fait réagir plusieurs d'entre-vous. Un des courriers reçus était même accompagné d'un article de presse dont le sérieux n'est plus à démontrer intitulé « *Antennes, la justice admet des risques* » ; cet article évoquait l'antenne d'un opérateur interdite d'installation parce que située à 15 mètres de la chambre de riverains. Extrait de ce courrier : « *Les antennes installées à l'église Marie Reine, se trouvant à quelques mètres de nombreuses habitations et à seulement 15 mètres des fidèles, ne sont-elles pas alors aussi dangereuses ?Alors pourquoi personne ne réagit ?* S'interroge l'auteur du courrier. Le rôle du Hérisson est de vous informer, d'apporter ses explications sur certains points, d'attirer votre attention sur telle et telle chose, en l'occurrence ces antennes. Cependant, le Hérisson ne saurait à lui seul, se substituer aux Faulquinois ; c'est donc à chacun de se mobiliser, de manifester son mécontentement auprès de ceux qui ont pris cette décision, d'essayer de leur faire prendre conscience de la réalité afin de les faire changer d'avis. N'oubliez pas que vous avez un élu près de chez vous.

Le Hérisson

